

10 PDS 183



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **16 MARS 2010**

Scanné le **17 MARS 2010**

Postulat

Dynamiser les transports publics, aussi dans les régions décentralisées du canton, par la mise en œuvre rapide du développement du RER vaudois

Dans le communiqué de presse du 14 septembre 2006, le Conseil d'Etat informait de l'adoption d'une stratégie cantonale de développement des transports publics à l'horizon 2010. La mise en œuvre de cette stratégie devant être conduite par phases successives, en fonction notamment des ressources disponibles. La première phase a vu la mise en service du métro M2 et la réorganisation du réseau des bus et trolleybus de la région lausannoise. La phase suivante, à l'horizon de décembre 2010, vise le développement du Réseau Express Régional vaudois avec notamment la construction de la halle CFF de Prilly-Malley.

Le document adopté par le Conseil d'Etat intitulé « stratégie cantonale de développement et planification des transports publics, vers une mobilité durable, les transports publics vaudois à l'horizon 2020 » fait état de la planification du réseau des transports publics du canton de Vaud.

Le Réseau Express Régional vaudois (RER) remplit plusieurs fonctions :

- Rapprocher les principales localités du canton entre elles.
- Assurer aux régions un accès efficace aux gares principales, c'est-à-dire aux liaisons nationales et internationales.
- Dans les agglomérations, assurer une desserte plus fine, de type urbain, utile également aux déplacements internes.

Pour le RER vaudois, les principaux objectifs visés d'une première étape d'amélioration de l'offre à l'horizon 2010 sont les suivants :

- Assurer des cadences systématiques à 30 minutes sur les principales branches du RER vaudois depuis Lausanne vers Yverdon-les Bains, vers Villeneuve, vers Morges-Allaman et vers Palézieux.
- Offrir sur le tronçon central du réseau une cadence à 15 minutes entre Cossonay et Cully.
- Assurer la desserte de la nouvelle halte de Prilly-Malley
- Maintenir la cadence horaire sur la ligne Vallorbe-Vallée de Joux et sur les lignes de la Broye en prévoyant des renforts aux heures de pointe.

La réalisation du Réseau Express Régional vaudois est attendue dans le canton. La desserte des régions doit être assurée par les lignes ferroviaires régionales et par les services de bus. L'organisation de cette offre est articulée autour des sept bassins de transports du canton, centrés sur les principales localités et gares. Le développement d'une meilleure utilisation des transports publics dépend du développement du RER vaudois. Ainsi dans les régions où l'urbanisation est dispersée, une offre diversifiée en transports publics permet d'assurer le rabattement sur l'armature ferroviaire principale. Les lignes de bus menacées de disparition par les coupes annoncées de la Confédération dans les subventions au trafic régional pourraient être revitalisées avec une fréquentation en hausse des usagers, qui par une offre attractive en desserte ferroviaire, seraient davantage incités à utiliser les transports publics.

Par voie de postulat, je demande au Conseil d'Etat :

1. D'indiquer dans quels délais la deuxième étape de réalisation du RER vaudois sera effective
2. De faire état des mesures qui seront prises pour accélérer le programme de mise en œuvre du RER vaudois avec des cadences de 30 minutes sur les principales branches du RER vaudois et de 15 minutes sur le tronçon central du réseau.








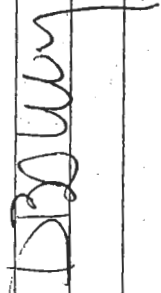


Je souhaite développer ce postulat et je demande son renvoi directement au Conseil d'Etat.

Villars-Burquin, le 12 mars 2010

Ginette Duvoisin



Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José 
Amarelle Cesla 	Chatelain André	Duvoisin Ginette 
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Fardel Claude-André 
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel 
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien 	Cornamusaz Philippe	Gaïlle Pierre-André 
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluè François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard 	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe 	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria 	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haurly Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre